

Dominique Adenot – Avocat spécialiste en droit des sociétés



Dominique Adenot est Président du Cabinet Adenot-Andrieux et Associés.

Il était entré dans la profession en intégrant le cabinet FIDAL, premier cabinet d'avocats de France en 1997. Il en était devenu associé en 2000 puis directeur associé en 2007. En 2009, il avait pris la direction du réseau national « Prévention et traitement des difficultés des entreprises ».

De 2012 à 2019, il a été associé-gérant du cabinet d'avocats Labonne et Acdp.

De 1987 à 1997, il a dirigé la Division Ingénierie Financière de la Banque Populaire du Massif Central. Il a, à ce titre créé, dirigé et administré plusieurs SDR, SCR et FCPR. Il avait commencé sa carrière comme Fondé de Pouvoirs à la Banque Nationale de Paris, en charge d'un service d'analyse financière et de réalisation des crédits (1982-1986).

Evaluation

Plus de 200 évaluations de PME de tous secteurs et de toutes tailles. Expert désigné par les Tribunaux de Commerce pour régler les conflits entre associés portant sur la valeur de leur participation.

Fusions et acquisitions

Conseil dans plus d'une centaine d'opérations tant à l'achat qu'à la vente. Ces missions incluent le montage des dossiers de présentation, l'optimisation, l'assistance lors des négociations, la réalisation des diligences juridiques, fiscales et sociales et la rédaction des actes.

LBO

Spécialiste des transmissions d'entreprises par voie de LBO où il a assuré tant l'ingénierie du montage que sa mise en place juridique et financière dans une centaine de dossiers.

Ouverture du Capital

Conseil dans plus de 150 opérations de renforcement de fonds propres par voie d'augmentation de capital ou émission d'obligations. Ces missions intègrent outre la définition des besoins et la recherche des meilleurs partenaires financiers, la réalisation juridique de l'opération accompagnée le plus souvent de la rédaction et la négociation des pactes d'actionnaires.

Restructuration

Conseil dans plus de 100 restructurations économiques et financières de sociétés françaises.

Dominique Adenot est docteur en droit. Après avoir enseigné le droit comparé à la University of Detroit School of Law (USA), il a été jusqu'en 2004, maître de conférence associé à l'Université d'Auvergne où il a créé et dirigé un diplôme de IIIe cycle spécialisé en droit de l'ingénierie financière. De 1989 à 2010 il a été Maître de conférences à l'Institut Technique de Banque. Il est actuellement chargé d'enseignement à Ecole de droit de l'université Clermont-Auvergne. Membre de la Société Française des Evaluateurs, il est à ce titre co-auteur du rapport « Position de la SFEV sur le projet de guide de l'évaluation » dont l'administration fiscale a retenu de nombreuses propositions. Il est l'auteur de plusieurs articles de doctrine publiés dans des revues spécialisées.



33 Cours Sablon - 63000 Clermont Ferrand

E-mail : dadenot@adenot-andrieux.fr Tel : 04 44 44 96 60